

Zeitschrift: Domaine public
Band: 34 (1997)
Heft: 1322

Artikel: Anglomanie : damned : l'engliche attaque!
Autor: Guyaz, Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1015311>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Damned: l'engliche attaque!

Un conseiller fédéral répond en anglais à une secrétaire d'État américaine qui parle français...

Des publicités anglophones destinées au public vaudois...

Étrange, isn't it?

LORS DE SON voyage en Suisse, Madeleine Albright, la secrétaire d'État américaine, a commencé son discours en français en évoquant Chexbres, où elle suivit des cours dans une école privée. Flavio Cotti, lui, a prononcé son allocution en anglais... Quel sens peut bien avoir cet usage de la langue de Mr. Bean par notre ministre des affaires étrangères? Le français, langue nationale, reste très usité dans le monde de la diplomatie. Le conseiller fédéral n'aurait fait aucune faute de protocole en l'utilisant.

**Alors quoi?
Rien, ça ne rime à rien**

La seule explication qui vient à l'esprit est la nécessité de se faire comprendre des journalistes américains après l'affaire des fonds juifs. Ceux-ci auraient-ils eu une opinion différente si une traduction du discours de notre ministre leur avait été remise avant que ce dernier ne le prononce en français? Sans doute pas. L'acte de Cotti n'a donc aucune signification autre que l'acceptation passive de la prépondérance de la langue anglaise.

En passant en voiture dans la banlieue ouest, à l'allure très américaine, de Lausanne – enchevêtrement d'autoroutes, de *fast food* et de supermarchés – notre regard est attiré par un très grand panneau proposant la vente d'un terrain. L'intermédiaire est une grande société d'audit, Coopers & Lybrand, qui va bientôt fusionner avec Price Waterhouse pour devenir le numéro trois mondial dans son secteur, mais c'est une autre histoire... Sur le panneau figure en très gros l'indication suivante: *POINT OF SALE: CRISSIER*. En français: point de vente Crissier. Faut-il désormais utiliser l'anglais pour vendre un terrain en Suisse romande? S'il s'agit de faire un coup de pub, pour attirer l'œil du passant, c'est réussi. Sinon quelle logique sous-jacente? Il est peu probable qu'un investisseur anglo-saxon passe par hasard sur cette route et se dise. «Tiens un terrain et c'est en anglais. Chic, j'achète.» Alors quoi? Rien, ça ne rime à rien.

Les CFF ont toujours fait des campagnes bien ficelées pour recruter des apprentis. Sur les affiches de celle de cette année figure en très gros: *RAILWAY* et en petit *The right* que l'on peut traduire par quelque chose comme «la

bonne voie». Les chemins de fer anglais ou américains sont-ils dotés d'un prestige particulier? Le mot *railway* a-t-il des connotations prestigieuses? Pour autant que nous le sachions, ce n'est pas le cas. Alors quoi? Rien. L'anglais, c'est le standard, personne ne le remarque. Ce n'est d'ailleurs plus une langue, ce ne sont que des mots, des signes. Pourquoi ne pas utiliser le français dans ce cas? On ne sait pas, c'est comme ça, la servitude volontaire. Cotti, CFF, même aveuglement. *ig*

Oubliés...

LE VENDREDI 18 NOVEMBRE 1922, les Lausannois découvraient un nouveau journal: *Presse Lausannoise (Feuille d'Avis, Gazette, Revue et Tribune de Lausanne réunies)*, paraissant pendant la grève des ouvriers typographes. Il y eut 29 numéros jusqu'au 21 décembre, date à laquelle les lecteurs retrouvèrent leur journal habituel.

Les Bernois firent une découverte semblable le lundi 21 novembre, date de parution de *Die Zeitung Bernisches Nachrichtenblatt*. La parution cessa le 15 décembre avec le numéro 21.

Ces deux quotidiens ont été produits par des patrons et des cadres retournés à l'atelier ainsi que par quelques ouvriers non syndiqués.

Dans son édition du 24 novembre 1922, *Le Gutenberg*, organe de la Fédération suisse des typographes, publiait un long article de son rédacteur J. Della Negra, expliquant comment il avait fallu arriver à cette cessation du travail d'abord en Suisse romande puis dans tout le pays, en raison de l'attitude intransigeante de la Société suisse des maîtres imprimeurs.

En fait, le résultat de ce mouvement collectif ne semble pas avoir répondu aux espoirs des grévistes, puisque *l'Histoire de l'Union syndicale suisse 1880-1930* indique avec sobriété: «La grève dura trois semaines et se termina par l'échec des ouvriers. Pourtant les patrons durent renoncer à la baisse des salaires projetée tout d'abord». *cfp*